Le 2014

Monsieur Alain Vallée, préfet

MRC de Mékinac

560, rue Notre-Dame

Saint-Tite (Québec) G0X 3H0

**Objet : Appui à mon Centre local de développement (CLD)**

Monsieur,

Le gouvernement du Québec s’apprête à modifier la loi sur la gouvernance municipale en procédant à l’abolition des Centre Locaux de développement et au transfert des compétences en matière de développement économique aux MRC et villes du Québec. En plus de cette modification, le gouvernement s’apprête à couper 55 % de l’enveloppe en développement local tout en maintenant le même niveau de services aux entreprises.

Cette décision risque d’avoir des répercussions sur la qualité des services aux entrepreneurs de ma région et un impact sur le développement économique de mon territoire.

Le CLD Mékinac m’a accompagné dans le cadre de la croissance de mon entreprise. Grâce à lui, j’ai pu bénéficier d’un soutien technique et financier me permettant de bien planifier les grandes étapes de mon projet et de préparer sa réussite. J’y ai également trouvé un réseau d’affaires établi ainsi que des outils de suivi adaptés à mes besoins. Les compétences et l’expertise offerte par les professionnels de mon Centre local de développement (CLD) ont été un atout majeur pour mon entreprise.

Par conséquent, je demande aux instances gouvernementales et municipales que les services de qualités offerts par l’équipe de mon CLD soient maintenus, convaincu(e) de son apport majeur au développement économique de la MRC de Mékinac.

Veuillez recevoir, Monsieur, l’expression de mes sentiments distingués.

Votre nom et titre

Coordonnées complètes de l’entreprise

Numéro de téléphone